

# Pays d'Arles unique: l'appel à manifester lancé par David Grzyb

L'élus arlésien dénonce un "déli de démocratie" après le refus du préfet de fusionner les trois intercos

**L**e préfet a attendu le dernier moment du délai administratif réglementaire de deux mois pour dire son refus à la fusion des trois intercommunalités du pays d'Arles, comme le lui avait demandé, par délibération, la communauté d'agglomération ACCM (*La Provence* du 30 août). Son courrier, pointant un manque de consensus entre les EPCI, a étonné nombre d'acteurs du territoire. Parmi les plus remontés, et parce qu'il croit depuis des années en la fusion entre les intercommunalités "pour éviter d'entrer dans le mûchin marseillais": David Grzyb.

Premier vice-président d'ACCM, élu de la majorité d'Arles, président de l'association "Des avenir à partager" et du groupe du même nom au sein du conseil municipal arlésien, David Grzyb estime que "ce n'est pas à l'État de décider pour nous sur le pays d'Arles. Les habitants doivent se prononcer en connaissance de cause. Faire autrement est un déni de démocratie!" Disant vouloir s'associer avec tous ceux qui porteront l'idée d'un référendum à Arles - en l'occurrence son ex-allié PS Nora Mebarek, qui va également demander un recours devant le tribunal administratif de la décision du préfet - David Grzyb a décidé, vendredi, d'aller plus loin. Le 15 septembre, à 10 heures, il appelle les habitants d'Arles et du pays d'Arles à se rassembler devant la sous-préfecture. "Je tends la main à tous les habitants pour qu'ils demandent qu'on leur permette de choisir."

Pour l'élus, et cela ne date pas d'hier, l'organisation d'un réfé-



David Grzyb appelle les habitants du pays d'Arles à se retrouver le 15 septembre. /PHOTO VALÉRIE FARINE

## LE CALENDRIER

### "Surpris", les maires vont se réunir

Vendredi après-midi les trois présidents des EPCI: Jean-Marc Martin Teissère pour Terre de Provence, Hervé Chérubini pour Vallée des Baux/Alpilles et Claude Vulpian pour Arles-Crau-Camargue-Montagne, ainsi que Michel Fenard, président du PETR, et Nora Mebarek (vice-présidente ACCM), se sont réunis pour la suite à donner au courrier du préfet de région Pierre Dartout. Au sortir, Michel Fenard a insisté sur "la surprise" occasionnée par l'avis du représentant de l'État. Les présidents ont convenu que l'avis défavorable sonnait comme un déni de démocratie. Ils ont rappelé leur position majoritaire de demeurer en faveur de l'intercommunalité unique du pays d'Arles, et leur volonté de poursuivre la construction du projet comme le permet le droit à l'expérimentation...

étape par étape. Le courrier du préfet de Région, qui va faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Marseille par Nora Mebarek pour le groupe PS d'Arles, ne serait qu'un incident? Les maires vont être concertés dans le cadre d'une réunion extraordinaire du bureau communautaire de chaque EPCI durant la première quinzaine de septembre. Lors de la deuxième quinzaine de septembre une réunion du PETR sera suivie par une conférence des maires. Beaucoup de questionnements portent sur l'intérêt à agir du préfet avec une telle décision. Peut-être était-il tenu "seulement" par un calendrier et a témoigné d'une lassitude à ce que les autres EPCI, pourtant bien décidés à emboîter le pas à ACCM, rejoignent cette interco. Les deux mois à venir vont être cruciaux. J.Z.

rendum local est une nécessité. David Grzyb a adressé au sous-préfet et aux "forces vives" (députés, élus de la Chambre de commerce, maires) son message. "Le devenir institutionnel du Pays d'Arles est une question essentielle pour notre avenir. Or aujourd'hui, vous êtes, nous sommes, écartés d'une décision qui, pourtant, nous concerne tous. Il s'agit de nos emplois, de nos services publics, de nos impôts, de nos transports, de nos capacités d'investissements, bref de notre vie de tous les jours. (...) La décision unilatérale du préfet (...) n'est pas acceptable. Le respect des élus de notre territoire aurait été de laisser se poursuivre ce processus et de constater, in fine, si, chez les représentants des citoyens, il se dégageait, conformément aux textes législatifs en vigueur, une majorité pour cette fusion. Par décision unilatérale des services de l'État, cette question ne sera donc ni débattue, ni délibérée au sein de nos conseils municipaux. Certains, peut-être, se satisferont de cette décision. D'autres, comme nous, ne l'acceptent pas. (...) Il ne s'agira pas de dire "non" ou "oui" à l'intégration du pays d'Arles dans la Métropole mais d'exiger que cette question essentielle pour l'avenir de nos concitoyens soit prise dans le respect d'un cadre démocratique, prévu par la Loi. Ce rassemblement sera aussi une première étape pour celles et ceux qui souhaitent que nos concitoyens décident, sur cette question qui nous engagera pour de très nombreuses années, de leur avenir à travers l'organisation de référendums communaux." Julie ZAOUJ